

DEPARTEMENT
Isère

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023/016/06-04

Nombre de
Conseillers :

- en exercice : 27
- présents : 21
- votants : 26
- absents : 1
- exclus : 0

De la Commune de VAULNAVEYS-LE-HAUT

Séance du 6 Avril

L'an deux mil vingt-trois, le 6 Avril à dix-huit heures trente minutes

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au sein de la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. PORTA, Maire.

Date de convocation :
30 mars 2023

Etaient présents : Mmes BAUDOIN, COURANT, BOASSO, COUSTOULLIN, CRAPOULET, DELAGE-FRANCK, GARCIN, LEMAITRE, MAS, MERMIER, ODRU, SIONNET.

MM. PORTA, ARGOUD-PUY, ASTIER-PERRET, BOYER, CHASSERY, ECHINARD, FAURE, GARCIA, MARTIN.

Pouvoirs : M. GARCIN à M. GARCIA, M. PAILLET à Mme CRAPOULET, M. PARAZON à M. ARGOUD-PUY, Mme RAMEL à Mme COURANT, M. RUGGIU à M. CHASSERY.

Absent : Mme WIPF.

OBJET

FINANCES : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET COMMUNAL

Le Maire rapporteur,

PRESENTE le budget primitif de l'exercice 2023 qui s'équilibre ainsi :

Section de Fonctionnement : 5 906 986 €

Section d'Investissement : 3 538 445 €

PROPOSE d'adopter le budget primitif du budget principal communal de l'exercice 2023, annexé à la présente délibération, selon les montants ci-dessus.

Décision adoptée à l'unanimité

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Préfecture de Grenoble le :
Affiché le :



Le Maire,

Jean-Yves PORTA

